

RÈGLEMENT NO 004-001

RÈGLEMENT SUR LA TARIFICATION DE L'ARÉNA

Tarifification régulière

Période	Jour	Heures	Tarif *avant taxes
1 ^{er} septembre 2023 au 15 avril 2024	Semaine	6 h à 17 h	200 \$/h
	Semaine	17 h à 24 h	260 \$/h
	Fin de semaine	6 h à 24 h	260 \$/h
	Jour férié	---	450 \$/h
16 avril 2024 au 31 août 2024	Semaine	6 h à 17 h	160 \$/h
	Semaine	17 h à 24 h	210 \$/h
	Fin de semaine	6 h à 24 h	210 \$/h
	Jour férié	---	450 \$/h

*Tarif préférentiel pour aînés **un match gratuit sur deux** (selon tarification régulière) lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- 75% des joueurs sont âgés de 65 ans + (non applicable aux gardiens de buts)
- 75% des joueurs sont résidents de Saint-Jérôme, Sainte-Sophie ou Prévost

Tarifification pour Événement/ Tournoi / Écoles (Hockey, CPA, CPV, Ringuette) *

Période	Jour	Heures	Tarif *avant taxes
1 ^{er} septembre 2023 au 15 avril 2024	Semaine	6 h à 17 h	150 \$/h
	Semaine	17 h à 24 h	195 \$/h
	Fin de semaine	6 h à 24 h	195 \$/h
	Jour férié	---	450 \$/h
16 avril 2024 au 31 août 2024	Semaine	6 h à 17 h	145 \$/h
	Semaine	17 h à 24 h	155 \$/h
	Fin de semaine	6 h à 24 h	155 \$/h
	Jour férié	---	450 \$/h

Tous les frais de couverture d'assurance exigible pour une location sont aux frais du locataire.

* L'éligibilité à la tarification « Tournoi » est prise en considération lors d'une location d'un minimum d'une (1) journée de 8 heures.

* L'éligibilité à la tarification « Écoles (Hockey, CPA, CPV, Ringuette) » est prise en considération lors d'une location de plus de 20 heures dans la même semaine.

* Lors d'un événement, un frais de 100\$ sera facturé par baie-vitrée retirée pour main d'œuvre et risque de bris.